

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Transférer à l'Annexe I les populations actuellement inscrites à l'Annexe II, conformément à la résolution Conf. 9.24, Annexe 1, parties C i) et ii) et D, et à la lumière de l'Annexe 3, "Inscriptions scindées", et de l'Annexe 4, "Mesures de précaution".

B. Auteurs de la proposition

Kenya et Inde.

Justificatif

- La plupart des populations d'éléphants d'Afrique et d'Asie continuent d'être gravement menacées par le braconnage destiné à alimenter le commerce de l'ivoire, ainsi que par le commerce illicite de l'ivoire.
- Le braconnage des éléphants pour l'ivoire atteint un niveau considérable dans de nombreuses régions d'Afrique, notamment dans les zones rendues instables par le chaos politique ou l'activité militaire.
- En Afrique, l'on signale des bandes organisées de braconniers vendant de la viande d'éléphant sur place et exportant l'ivoire vers les marchés asiatiques.
- Des tonnes d'ivoire africain et des milliers de défenses d'éléphants d'Afrique ont été saisis ces trois dernières années à l'entrée ou à destination de pays d'Asie, de la Chine en particulier.
- Le plus souvent, les patrouilles anti-braconnage en Afrique et en Asie ne sont pas de taille face aux braconniers bien armés.
- La population continentale d'éléphants poursuit son déclin: elle a diminué de 15,6% entre 1995 et 1998 (années pour lesquelles des données récentes sont disponibles).
- Des études de marché révèlent que l'ivoire est à nouveau recherché et que les progrès enregistrés dans les années 1980 et 1990 dans l'éducation des consommateurs risquent d'être réduits à néant par l'apparition de nouveaux marchés. Bien que ce commerce soit manifestement illicite, on trouve de l'ivoire en vente dans de nombreux pays d'Asie du sud-est, (Martin et Stiles 2002). Les touristes européens et américains qui achètent des bibelots en ivoire comme souvenirs ne font qu'aggraver la situation en important de grandes quantités d'ivoire acheté en Asie, provenant en partie d'éléphants d'Afrique. Les consommateurs risquent d'être troublés par le double message des inscriptions scindées.
- L'inscription de certaines populations d'éléphants à l'Annexe II avec un quota zéro n'est pas une mesure de précaution aussi efficace que l'inscription des mêmes populations à l'Annexe I. Le transfert à l'Annexe II avec un quota zéro a été interprété à tort comme une reprise imminente du commerce international de l'ivoire.
- Ces malentendus ont probablement déjà contribué à accroître le commerce illicite ou le braconnage, ainsi que le stockage de l'ivoire en prévision d'une légalisation du commerce. Le transfert de toutes les populations d'éléphants à l'Annexe I constituerait une mesure de précaution qui permettrait de réduire considérablement cette menace.
- Cinq ans après avoir été accepté par les Parties, le système MIKE (Système de suivi à long terme de la chasse illicite à l'éléphant) n'est toujours pas opérationnel en Asie et en Afrique de l'Ouest, et vient à

peine d'être mis en œuvre dans d'autres régions d'Afrique. Aucun renseignement sur les tendances de l'abattage illicite n'a encore été fourni aux Parties par MIKE.

C. Justificatif

1. Taxonomie

- 1.1 Classe: Mammalia
- 1.2 Ordre: Proboscidea
- 1.3 Famille: Elephantidae
- 1.4 Espèce: *Loxodonta africana*
- 1.5 Synonyme scientifique: Aucun
- 1.6 Noms courants: Français: éléphant d'Afrique
Anglais: African elephant
Espagnol: elefante africano
- 1.7 Numéros de code: CITES A-115.001.002.001
ISIS 5301415001002001001

2. Paramètres biologiques

2.1 Répartition géographique

On trouve cette espèce dans 36 pays de l'Afrique subsaharienne, sur une superficie de totale 5.772.466 km² (Barnes et al. 1998).

2.2 Habitat disponible

En Afrique de l'Ouest, l'effet conjugué de l'augmentation des populations humaines et de la sécheresse a confiné les éléphants dans des poches isolées de parcs nationaux et de réserves. En Afrique centrale, il y a des éléphants dans toutes les forêts pluviales de plaine, où le recensement est pratiquement impossible et où les habitats adaptés à l'éléphant s'étendent sur des milliers de kilomètres carrés. En Afrique orientale, la destruction de l'habitat par l'activité humaine est l'un des facteurs qui ont contribué au déclin, à l'extermination et à la compression des populations d'éléphants. En Afrique australe, leur habitat est très fragmenté du fait de l'activité humaine.

2.3 Etat de la population

Voir les données de population les plus récentes dans la colonne droite du tableau 1. Il y a moins de 500 éléphants d'Afrique élevés en captivité, la plupart dans des zoos aux Etats-Unis.

2.4 Tendances de la population

La population continentale continue de diminuer (tableau 1), passant de 1.203.501 individus en 1981 à 519.461 en 1998, soit un déclin de 56,8%. Les dernières données en date (Barnes et al. 1998) révèlent un déclin constant (bien que certaines différences entre années puissent correspondre à des changements dans la méthode d'échantillonnage). Entre 1995 et 1998, le taux de déclin a été de 15,6%. A l'échelle régionale, les populations régressent en Afrique de l'Ouest, orientale et centrale. Seules quelques régions d'Afrique australe ont des populations stables.

Tableau 1. Estimations des populations d'éléphants par pays, 1981–1998

	1981	1985	1987	1995*	1998*
Afrique de l'Ouest					
Bénin	1250	2300	2100	1550	–
Burkina Faso	3500	3500	3900	2635	3708
Côte d'Ivoire	4800	4800	3300	2196	1191
Ghana	970	1000	1100	2531	2322
Guinée	800	800	320	1000	248
Guinée Bissau	–	–	–	–	35
Libéria	2000	800	650	1783	1783
Mali	780	700	600	807	1000
Mauritanie	40	0	20	0	–
Niger	800	800	800	800	917
Nigéria	1820	1500	3100	1615	1253
Sénégal	370	100	50	40	30
Sierra Leone	500	500	250	0	0
Togo	150	100	100	228	96
Sous-total	17.780	16.900	16.290	15.220	12.583
Afrique centrale					
Cameroun	5000	12.400	21.200	17.213	15.735
Congo	10.800	59.000	61.000	32.563	0
Gabon	13.400	48.000	76.000	82.012	61.794
Guinée équatoriale	0	1800	500	407	80
République centrafricaine	31.000	19.500	19.000	9.284	18.720
République démocratique du Congo	376.000	523.000	195.000	83.618	29.693
Tchad	0	2500	3100	3140	1900
Sous-total	436.200	666.200	375.800	228.237	127.922
Afrique orientale					
Erythrée	0	0	0	100	2
Ethiopie	9000	9000	6650	2407	1306
Kenya	65.056	28.000	35.000	26.478	30.696
Ouganda	2320	2000	3000	1848	2722
République-Unie de Tanzanie	203.900	216.000	100.000	98.179	91.690
Rwanda	150	100	70	81	69
Somalie	24.323	8600	6000	250	250
Soudan	133.772	32.300	40.000	0	0
Sous-total	438.521	296.000	190.720	129.343	126.735

Afrique australe

Afrique du Sud	8000	8300	8200	10.010	11.905
Angola	12.400	12.400	12.400	8.170	170
Botswana	20.000	45.300	51.000	80.174	103.472
Malawi	4500	2400	2400	2337	3885
Mozambique	54.800	27.400	18.600	14.900	13.340
Namibie	2300	2000	5000	11.999	9105
Swaziland	–	–	–	–	39
Zambie	160.000	58.000	41.000	33.004	29.016
Zimbabwe	49.000	47.000	43.000	81.855	81.289
Sous-total	311.000	202.800	181.600	242.469	252.221
Total continental	1.203.501	1.181.900	764.410	615.269	519.461

* Inclut toutes les catégories de tailles de populations mentionnées dans Said et al. (1995) et Barnes et al. (1998): «sûre», «probable», «possible» et «spéculative». Un tiret (-) indique l'absence de données.

Sources des données par pays: Cumming et Jackson, 1984; Martin, 1985; AERSG 1987; Burrill et Douglas-Hamilton, 1987; Said et al. 1995; Barnes et al. 1998.

2.5 Tendances géographiques

Autrefois, l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique s'étendait sur tout le continent africain (Mauny, 1956; Douglas-Hamilton, 1979), y compris l'Afrique du nord jusqu'à la côte méditerranéenne, où l'espèce a aujourd'hui disparu. Entre 1988 et 1995, l'aire de répartition a diminué de 144.248 km². Il semble toutefois qu'entre 1995 et 1998 elle ait gagné quelque 714 km² (tableau 2) mais il ne s'agit probablement pas d'une augmentation statistiquement significative.

Tableau 2. Répartition de l'éléphant d'Afrique par région, en km²

	1995	1998
Afrique centrale	2.760.277	2.772.397
Afrique orientale	1.074.049	1.063.569
Afrique australe	1.725.238	1.742.037
Afrique de l'Ouest	230.188	212.463
Total	5.789.752	5.790.466

Sources: Said et al. 1995; Barnes et al. 1998

2.6 Rôle de l'espèce dans son écosystème

L'éléphant joue un rôle clé dans l'écologie de son habitat. Ainsi, du fait de son comportement alimentaire, il ouvre des clairières dans les zones boisées et de brousse denses, permettant ainsi aux herbivores de venir brouter, il entretient les points d'eau et ouvre des «sentiers» dans les forêts, lesquels sont utilisés par d'autres animaux et par l'homme (Carroll, 1988). Les éléphants jouent aussi un rôle disséminateur important pour de nombreuses essences forestières (Alexandre, 1978).

2.7 Menaces

Durant des décennies, l'on a reconnu que le commerce illicite de l'ivoire africain était l'une des principales causes du déclin de l'espèce (voir proposition de la République-Unie de Tanzanie visant à inscrire l'éléphant d'Afrique à l'Annexe I, CITES CdP8, 1989).

Plus récemment, une étude de marché réalisée en Asie du sud et du sud-est entre novembre 2000 et mars 2001 a révélé que plus de 105.000 objets d'ivoire étaient en vente dans 521 boutiques de 17 localités, dans huit pays (Martin et Stiles 2002). Une partie de cet ivoire provenait d'Afrique. Des touristes européens et américains achètent ces objets comme souvenirs et les ramènent chez eux, contribuant ainsi au déclin des populations d'éléphants dans bon nombre de pays d'Asie. Martin et Stiles (2002) estiment qu'au Cambodge, au Laos et au Viet Nam, les populations d'éléphants ont diminué de plus de 80% entre 1988 et 2000, principalement sous l'effet du commerce de l'ivoire et d'autres produits de l'éléphant. En outre, de grandes quantités d'ivoire africain entrent illégalement en Thaïlande.

Ces exemples de commerce illicite intensif de l'ivoire (voir point 3.3.1 et 3.3.2) indiquent que le commerce illicite mondial continue de menacer l'éléphant d'Afrique et l'éléphant d'Asie.

Le commerce de l'ivoire a aussi largement contribué au rétrécissement de l'aire de répartition de l'espèce (Douglas-Hamilton, 1979; AERSG, 1987). Bien qu'il subsiste en Afrique de vastes étendues d'habitat adapté à l'éléphant, dans bon nombre de régions, la pression du braconnage a fait disparaître des populations entières d'éléphants ou en a réduit la densité à un niveau extrêmement bas (Burrill et Douglas-Hamilton, 1987).

Parmi les menaces pesant sur l'éléphant figure la chasse illicite pour la viande, la destruction de l'habitat, la concurrence éléphant/homme et la guerre.

3. Utilisation et commerce

3.1 Utilisation au plan national

L'éléphant a de multiples utilisations en Afrique: ivoire pour des cérémonies et pour confectionner des parures et des instruments de musique, consommation de la viande dans certaines régions d'Afrique de l'Ouest, centrale et australe, chasse sportive, élevage en captivité à des fins récréatives, utilisation des peaux pour fabriquer divers produits et des crins pour faire des bijoux.

3.2 Commerce international licite

L'annotation °604 limite le commerce international licite du Botswana, de la Namibie, et du Zimbabwe comme suit: 1) transactions à des fins non commerciales portant sur des trophées de chasse; 2) commerce d'animaux vivants vers des destinataires appropriés et acceptables (Namibie: transactions non commerciales); 3) commerce des peaux (Zimbabwe); et 4) transactions non commerciales portant sur des articles en cuir et des sculptures en ivoire (Zimbabwe). L'annotation °605 limite le commerce international licite de l'Afrique du Sud comme suit: 1) transactions non commerciales portant sur des trophées de chasse; 2) commerce d'animaux vivants à des fins de réintroduction dans les aires protégées officiellement déclarées aux termes de la législation du pays d'importation; et 3) commerce des peaux et des articles en cuir. Le commerce de l'ivoire ou de tous les autres spécimens à des fins commerciales est illicite.

3.3 Commerce illicite

3.3.1 Saisies d'ivoire d'origine illicite

Origine de l'envoi	Nbre de défenses	Nbre de morceaux ou d'objets d'ivoire	Poids*
Afrique	690	2540	4960 kg
Asie	–	4776	35 kg
Autre/Inconnue	1852	7332	958,4 kg
Total	2542	14.648	5953,4 kg

* Le poids n'est indiqué qu'en l'absence de toute autre donnée quantitative (nombre de défenses ou de morceaux, etc). Les catégories quantitatives ne se chevauchent pas. Les chiffres indiqués dans ce tableau correspondent aux saisies décrites ci-après.

2002

République-Unie de Tanzanie En janvier, 1255 défenses d'origine inconnue ont été saisies dans deux maisons à Dar es Salaam. Source: Police tanzanienne. Cité dans: *The Guardian*, 1^{er} février 2002; Reuters, 16 janvier 2002; et Associated Press, 11 janvier 2002.

Chili Deux défenses ont été saisies à Iquique, Chili, en mars. Leur propriétaire a déclaré qu'elles avaient été importées de Belgique en 1998. Source: Servicio Arcola y Ganadero, Chili. Com. pers., mai 2002

Afrique du Sud Saisies de sept défenses d'éléphants pesant 90 kg au total aux mains d'un Sud-africain et de deux Botswanais qui tentaient de vendre l'ivoire à des enquêteurs se présentant comme des clients. Ces trois trafiquants ont été arrêtés. Source: Porte-parole de la police, commissaire Gert Ackron, *Endangered Species Protection Unit*. Cité dans: *The Citizen*, 10 avril 2002.

Kenya Plus d'une tonne d'ivoire, valant plusieurs millions de shillings kenyans, saisie en avril 2002. L'Equipe spéciale de l'Accord de Lusaka a arrêté plusieurs braconniers. L'ivoire provenait essentiellement d'éléphants abattus illicitement au Kenya et dans des parcs à faune tanzaniens. Source: Musa Limo, LATF. Cité dans: *East African Standard*, 12 avril 2002.

Kenya Entre le 18 mars 2000 et le 17 mars 2002, il y a eu 27 autres cas de commerce illicite d'ivoire sans rapport avec ce qui précède. Il y a eu au total 236 morceaux d'ivoire brut saisis et 11 objets en ivoire travaillé, soit un poids total de 744,5 kg. Source: Données du *Kenya Wildlife Service*.

Namibie De janvier à avril 2002, huit défenses et quatre morceaux de défense ont été saisis par des agents gouvernementaux. Le poids n'a pas été enregistré. Source: *Namibian Police Protected Resources Unit*. Cité dans: Rapport de l'Unité.

Inde Quatre grandes sculptures en ivoire ont été saisies au Kerala en mai. L'une d'elles mesurait 1,2 m de haut et pesait plus de 40 kg. Les trois autres mesuraient entre 43 et 53 cm. Quatre personnes ont été arrêtées. L'un des trafiquants a déclaré aux agents que de l'ivoire africain avait été passé en fraude en Inde. Source: Belinda Wright, WPSI. Cité dans: Communiqué de presse de la *Wildlife Protection Society of India* (WPSI), 20 mai 2002.

Thaïlande En mai, un Omanais a tenter de passer en fraude en Thaïlande 60 gros morceaux d'ivoire africain cachés dans ses bagages, pesant 195 kg et évalués à USD 21.000. Les douaniers ont en outre trouvé 56 morceaux d'ivoire d'un poids similaire dans des bagages non réclamés. Le contrebandier a été arrêté à l'aéroport international de Bangkok et accusé de contrebande d'objets interdits en Thaïlande, délit passible d'une amende quatre fois supérieure à la valeur des biens confisqués et de 10 ans d'emprisonnement. Source: Non communiquée. Cité dans: Ananova, 21 mai 2002.

2001

Zambie Entre janvier et mars 2001, 19 défenses ont été saisies dans le cadre d'opérations anti-braconnage. Source: Michael Mabenga, Ministre du tourisme. Cité dans: *The Post* (Lusaka), 17 mai 2001.

Royaume-Uni Entre janvier 2000 et mars 2001, les douanes du Royaume-Uni ont saisi 6 objets en ivoire sculpté pesant 32,7 kg, et 13 autres dont le poids n'a pas été communiqué. Source: Rapport spécial de *H.M. Customs and Excise*.

Kenya En février, un Pakistanais membre de la Force de maintien de la paix des Nations Unies et voyageant du Rwanda aux Emirats arabes unis a été arrêté à l'aéroport international de Jomo Kenyatta en possession de 26 morceaux d'ivoire travaillé. Il a plaidé coupable et a payé une amende de \$195. Quelques jours plus tard, un Roumain voyageant entre le Burundi et Amsterdam via le Kenya, a été arrêté au même aéroport en possession de six sculptures en ivoire. Source: Festus Luvisia, agent du CID affecté aux aéroports. Cité dans: *The Daily Nation*, 13 février 2001 et *National Post*, 13 février 2001.

Afrique du Sud En mars, 26 défenses, d'une valeur estimée à 250.000-500.000 rands, supposées provenir du Botswana, ont été saisies dans une ferme de la North West Province, où elles avaient été enterrées. Le propriétaire de la ferme a été arrêté. Source: *Endangered Species Protection Unit* et Supt. Bernadine Benson. Cité dans: *Wildnet Africa*, 23 mars 2001 et *News24*, 23 mars 2001.

Kenya Un homme d'affaires chinois a été accusé par Boas Olao, premier magistrat de Nairobi, de possession illicite de deux sculptures en ivoire. Il a plaidé non coupable. Source: Non communiquée. Cité dans: *The Nation*, 3 avril 2001.

Royaume-Uni En avril, un envoi contenant 445 kg d'ivoire brut a été saisi à l'aéroport de Gatwick, en provenance du Kenya et à destination de la Chine. Un Chinois a été arrêté. Source: Base de données ETIS. Cité dans: Comité CITES pour les animaux, AC18 Doc. 5.1, Rapports régionaux: Afrique.

Inde Des objets en ivoire travaillé – bracelets, boutons et pommeaux de canne – de fabrication récente et représentant un poids total de 21 kg, ont été saisis à Delhi le 26 avril 2001. Deux personnes ont été arrêtées. Source: *Wildlife Trust of India. Com. Pers.*, 27 avril 2001.

Etats-Unis d'Amérique En avril, deux envois en provenance du Nigéria contenant de l'ivoire ont été interceptés. Dans un envoi, 22 défenses mesurant entre 45 et 106 cm de long et 150 morceaux de défenses, pesant 2,5 kg, évaluées à USD 230.000, ont été découvertes cachées dans des chaises. Le second envoi, également en provenance du Nigéria, contenait 14 défenses mesurant entre 15 et 50 cm de long et 200 morceaux of défense, pesant 29,5 kg, évalués à USD 145.000, cachés dans des statues en bois mouluré. Ces deux envois sont arrivés à l'aéroport international de Los Angeles, via Lufthansa Cargo. Un Gambien a été arrêté pour contrebande et condamné à un jour et un an d'emprisonnement. Un Libérien, complice du premier, a été condamné à une amende de USD 3000 et à une peine de quatre mois d'emprisonnement. Selon les douanes, il s'agissait de la plus grande saisie d'ivoire

- enregistrée aux Etats-Unis depuis 1989. Source: Documents judiciaires, fonctionnaires des douanes. Cité dans: *Environmental News Service*, 6 mars 2002 et *Associated Press*, 3 mai 2001.
- Inde** Un nombre non communiqué de sculptures en ivoire a été saisi chez un fermier à Mumbai en mai, en même temps qu'une peau de tigre et d'autres produits de contrebande d'espèces sauvages. Le fermier a été arrêté, a passé 7 jours en prison et a été libéré sous caution. Source: *Wildlife Trust of India*. Cité dans: Communiqué de presse du WTI, 6 juin 2001.
- Kenya** Le 22 mai 2001, 11 défenses ont été saisies par la police locale et le *Kenya Wildlife Service* dans la localité de Kisumu. Source: Police et *Kenya Wildlife Service*. Cité dans: *The Nation*, 23 mai 2001.
- Inde** Les douaniers de l'aéroport de Mumbai ont saisi 47 bracelets en ivoire, valant Rs 2 lakh, en possession d'un résident du Congo qui a déclaré qu'il importait de telles marchandises tous les trois mois du Congo et d'autres pays africains, et a prétendu qu'il s'agissait de cadeaux. Des douaniers ont également saisi un colis provenant du Zimbabwe et à destination de la Chine, dont l'étiquette indiquait des sculptures en bois alors qu'il recelait 8 kg d'ivoire évalués à Rs 3 lakh. Source: *Western Region Deputy Director S.K. Neeraj*. Cité dans: *The Times of India*, 25 mai 2001.
- Inde** Saisie de défenses d'éléphant pesant 35 kg aux mains de deux jeunes qui ont admis braconner les éléphants dans la réserve de tigres de Corbett avec un fusil à 12 coups et des flèches empoisonnées. Source: Police d'Udham Singh Nagar, *Wildlife Trust of India*. Cité dans: *The Times of India*, 8 juin 2001.
- Djibouti** En juin 2001, 16 morceaux d'ivoire ont été saisis lors d'une rafle effectuée par des agents du gouvernement sur le marché central d'une localité. Source: Police et fonctionnaires du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire Cité dans: *Environmental News Service*, 13 juin 2001.
- Chine** Le 4 juin, 244 «produits» africains en ivoire, représentant un poids total de 30 kg et déclarés en tant que teck de Singapour ont été saisis par les douanes de Wenzhou, province de Zhejiang. Un autre envoi contenant trois morceaux d'ivoire et quatre peignes en ivoire ont également été saisis. Source: Douanes de Wenzhou. Cité dans: *People's Daily Online*, 9 juillet 2001.
- Ouganda** En juin, 91 défenses, pesant 213 kg, ont été saisies par la police de l'aéroport international d'Entebbe. Un ressortissant d'Afrique de l'Ouest qui avait enregistré quatre sacs contenant de l'ivoire a réussi à s'échapper. Cinq fonctionnaires de l'aéroport et un employé d'Ethiopian Airlines soupçonnés de complicité ont été arrêtés. L'ivoire était destiné à Bangkok, Thaïlande, via Addis Ababa, et devait voyager à bord d'un appareil d'Ethiopian Airlines. Source: Sued Tambwe, commandant de la police de l'aéroport et Karl Karugaba, agent de lutte contre la fraude de l'*Uganda Wildlife Authority*. Cité dans: *New Vision* (Kampala) 12 juillet 2001 et 2 juillet 2001; Reuters, 13 juillet 2001.
- Chine** Entre le 1^{er} juin et 1^{er} août, 250 morceaux et objets d'ivoire, pesant 40 kg, ont été saisis par les douaniers de Hangzhou, dont 3,56 kg d'ivoire dans un colis arrivé en Chine le 30 juillet en provenance du Mali. Source: Douanes de Hangzhou. Cité dans: Xinhua, 1^{er} août 2001.
- Chine** Entre le 1^{er} janvier et le 29 juillet 2001, 1533 morceaux et objets d'ivoire ont été confisqués dans 20 cas de contrebande détectés à la douane de l'aéroport de Shanghai Pudong. En juin, un Chinois a essayé d'importer en contrebande des dizaines d'objets «artisanaux» cachés dans deux boîtes de lait en poudre. Un autre passager avait caché deux morceaux d'ivoire

dans ses bagages. Source: Douanes de l'aéroport de Shanghai Pudong et douanes de Shanghai. Cité dans: *People's Daily Online*, 29 juillet 2001 et 30 septembre 2001.

Chine Des fonctionnaires des douanes de Shanghai ont déclaré avoir découvert 58 cas de contrebande d'ivoire et d'articles en ivoire, et confisqué 39 morceaux d'ivoire et 4700 «objets artisanaux» depuis le 1^{er} janvier. La plupart des contrebandiers étaient des hommes d'affaires, des ouvriers et des touristes chinois revenant d'Afrique. Source: Fonctionnaires des douanes de Shanghai. Cité dans: Xinhua, 30 août 2001 et *People's Daily Online*, 30 septembre 2001.

Belgique Un envoi contenant 44/49 (chiffres contradictoires) défenses travaillées et 29 défenses non travaillées, pesant 150 kg et valant près de USD\$ 881.100, a été intercepté à Bruxelles. Quinze médecins chinois qui avaient travaillé au Mali ont été arrêtés pour contrebande. Les défenses se trouvaient dans un colis d'objets personnels expédié par fret aérien du Mali en Chine, via Bruxelles. Les médecins ont été libérés et renvoyés en Chine. Les autorités chinoises ont promis de mener une enquête pour établir si ces médecins étaient ou non impliqués dans un commerce illicite d'ivoire. Source: Procureur de Bruxelles, douaniers chinois. Cité dans: *BBC News*, 7 août 2001 et *China Daily*, 17 août 2001.

Namibie Un morceau d'ivoire de 10 cm et trois cornes de rhinocéros aux mains d'un officier de police autrichien ont été confisqués en août 2001 à l'aéroport international de Hosea Kutak. L'homme a plaidé coupable et a été condamné à une amende de N\$ 5000. Source: Non communiquée. Cité dans: *The Namibian*, 21 août 2001.

Botswana Deux défenses aux mains de braconniers armés de fusils AK-47 ont été saisies dans la réserve forestière de Chobé le 12 septembre. Source: Olefhibe Maswabi, officier supérieur de police. Cité dans: *Botswana Daily News Online*, 19 septembre 2001.

Suisse Le 24 septembre, 20 défenses d'ivoire travaillées pesant 72 kg et 3,7 kg ont été saisies dans un colis à bord d'un appareil de Swiss Air, de Nairobi à Beijing, Chine, via Zurich. Personne n'a été arrêté car il s'agissait d'un vol de transit. Les douaniers ont déclaré que 300 à 400 kg d'ivoire étaient saisis chaque année à l'aéroport de Zurich. Source: douanes suisses. Cité dans: *Neue Luzerner Zeitung*, Zurich), 22 mars 2002.

République-Unie de Tanzanie Un envoi contenant 42 défenses, pesant 580 kg et provenant du braconnage de 21 éléphants dans la vallée du Rifiji, dans la réserve de faune de Selous, a été confisqué par les autorités de l'aéroport en octobre. Selon le connaissance aérien, cet envoi était destiné à l'ambassade du Maroc à Bangkok. L'étiquette du colis indiquait qu'il contenait des pierres précieuses mais le personnel de l'aéroport, alerté par le poids, a averti la police. Source: Autorités de l'aéroport, police. Com. Pers., Jo Hastie, *Environmental Investigation Agency*, 5 octobre 2001.

Pays-Bas Un collier et un bracelet en ivoire ainsi que 2 défenses travaillées ont été saisis par les douanes néerlandaises à l'aéroport de Schiphol. Source: Base de données ETIS. Cité dans: Comité CITES pour les animaux AC18 Doc. 5.1, Rapports régionaux: Afrique.

Afrique du Sud Vingt-deux défenses pesant 140 kg et valant 200 000 Rand, provenant probablement du Botswana, ont été trouvées dans une réserve à Pietersburg, Northern Province. Source: Commissaire Ronel Otto, porte-parole de la police provinciale. Cité dans: *African Eye News Service*, 15 octobre 2001.

Thaïlande Le 7 novembre, 30 défenses provenant du Kenya, pesant 203 kg et évaluées à 5 millions de Baht (USD 115.000), ont été interceptées par les douaniers à l'aéroport de Don Muang. Source: Douanes. Cité dans: *Bangkok Post*, 8 novembre 2001.

Egypte Le 10 novembre, 230 défenses pesant 850 kg ont été saisies à Assouan. Le commerçant a été arrêté; il avait déjà été arrêté le 28 mars 2000 pour possession de 137,4 kg d'ivoire. Source, M. Samy El-Fellaly, responsable de l'organe de gestion de l'Egypte. Com. pers.

Inde Le 4 décembre, 2 défenses de 1,37 m ont été saisies par la police à Uttaranchal. Source: *Wildlife Protection Society of India* (WPSI). Quatre trafiquants et braconniers ont été arrêtés. Cité dans: Communiqué de presse de la WPSI, 4 décembre 2001.

Etats-Unis d'Amérique En 2001, les objets en ivoire et produits suivants ont été saisis à l'arrivée aux Etats-Unis: 83 bijoux, 184 sculptures, 556 morceaux d'ivoire (dont 402 dans un envoi du Nigéria, probablement en relation avec le cas du mois d'avril mentionné plus haut), 103 touches de piano, 240 dents, 1 trophée, et 13 défenses. Source: *US Fish and Wildlife Service, Law Enforcement Division*, analyse de *The Humane Society of the United States*

Namibie En 2001, 19 défenses ont été saisies, dont 16 pesaient au total 128,3 kg, et trois un poids non communiqué. En outre, 4 morceaux d'ivoire pesant 6,10 kg ont été saisis. Source: *Namibian Police Protected Resources Unit*. Cité dans: Rapport de cette unité.

2000

Egypte Le 3 janvier, 4 morceaux d'ivoire brut ou travaillé, pesant 10 kg, ont été saisis aux mains d'un Américain qui tentait de les exporter. Le 26 janvier, 2 morceaux d'ivoire aux mains d'un Français qui tentait de les exporter ont été saisis. Source: Organe de gestion de l'Egypte. Cité dans: *Pachyderm*, No. 28, jan-juin 2000.

Inde En janvier, 16 défenses valant Rs 80.000 crore, provenant de la région de Teen Hath Naka, ont été saisies. Deux personnes ont été arrêtées. Source: Police. Cité dans: *The Times of India*, 27 janvier 2000.

Kenya Début janvier, 3 défenses ont été saisies à Garissa. Source: *Kenya Wildlife Service*. Cité dans: *Associated Press*, 19 janvier 2000.

Egypte Le 8 février, 7 morceaux d'ivoire brut ou travaillé, pesant 30 kg, aux mains d'un Turc qui tentait de les exporter ont été saisis. Le 13 février, 35 morceaux d'ivoire brut et travaillé aux mains d'un national d'Arabie saoudite qui tentait de les exporter ont été saisis. Source: Organe de gestion de l'Egypte. Cité dans: *Pachyderm*, No. 28, jan-juin 2000.

Egypte Le 28 mars, 78 morceaux de défenses, pesant 137,4 kg, mesurant entre 25 et 130 cm de long et valant USD 215.000, ont été saisis à Assouan. Source: M. Samy El-Fellaly, organe de gestion de l'Egypte. Cité dans: *Associated Press*, 29 mars 2000 et com. pers.

Egypte Le 31 mars, 2 morceaux d'ivoire brut et travaillé aux mains d'un Egyptien qui tentait de les exporter ont été saisis; le 1^{er} avril, 2 autres morceaux d'ivoire, pesant 8 kg, aux mains d'un autre Egyptien qui tentait lui aussi de les exporter ont été saisis. Source: Organe de gestion de l'Egypte. Cité dans: *Pachyderm*, No. 28, jan-juin 2000.

République démocratique du Congo En 2001, un Groupe d'experts des Nations Unies a rapporté que deux tonnes (sic) de défenses d'éléphant avaient été retrouvées dans la région de Bukavu fin 2000. En avril 2000, environ trois tonnes (sic) de défenses – dont faisaient ou non partie les deux tonnes de Buka - ont été saisies temporairement par RCD-ML à Isiro. Sous l'effet des pressions considérables exercées par l'Ouganda, le chargement a été libéré et transféré à Kampala. Source: Nations Unies. Cité dans: Rapport du Groupe d'experts sur l'exploitation illicite des ressources naturelles et autres formes de richesse, de la République démocratique du Congo, 2001.

- Japon** A Tokyo, 132 sections de défenses pesant 500 kg ont été saisies. Un Japonais et un Chinois de Hong Kong ont été arrêtés sur présomption d'avoir fait passer de l'ivoire en contrebande de Singapour au Japon par bateau. Les douaniers de Tokyo ont déclaré que c'était la 2^e plus grande saisie jamais réalisée. Le Japonais, membre du conseil d'administration de l'une des plus grandes organisations de l'industrie de l'ivoire au Japon, a été condamné à une amende de 300 000 yen (USD 2700). Source: Douaniers japonais et *Japon Wildlife Conservation Society* (JWCS). Cité dans: *Yomiuri Shimbun*, 27 avril 2000; et JWCS, com. pers.
- Thaïlande** Le 28 avril, 112 morceaux d'ivoire brut pesant 490 kg et évalués à plus de USD 131.000 ont été saisis par les douaniers de l'aéroport de Bangkok. L'ivoire était caché entre des couches de pierres précieuses dans des caisses expédiées de Zambie par fret. Un Guinéen a été arrêté quand il essayait de retirer l'envoi mais a été relâché plus tard par les autorités thaïlandaises. En vertu du droit thaïlandais, les contrebandiers peuvent être relâchés s'ils remettent les marchandises aux autorités. Source: Rapee Asumpinpong, Directeur général adjoint des douanes thaïlandaises. Cité dans: *Nando Times*, 1^{er} mai 2000 et *Independent Online South Africa*, 1^{er} mai 2000.
- Cameroun** Confiscation de deux défenses de 0,9 m de long chacune, cachées dans un sac en toile dans le camion d'un braconnier arrêté à un barrage anti-braconnage à Yokadouma. Source: Mboh Dandjouma, garde forestier camerounais. Cité dans: *Chicago Tribune*, 6 mai 2000.
- Taïwan, province de Chine** Le 5 mai, 332 défenses bruts et morceaux d'ivoire pesant 2160 kg ont été saisis par les douanes de Keelung au port de Kaohsiung, au sud de Taïwan, à bord d'un bateau en provenance de Douala, Cameroun. L'envoi était étiqueté comme contenant des planches. Les douaniers ont trouvé l'ivoire caché sous les planches. Selon eux, il s'agit de la plus importante saisie d'ivoire de contrebande depuis 1994. Source: Bureau des douanes de Keelung. Cité dans: *Society for Wildlife and Nature Newsletter*, Volume 8, No. 2, juin 2000.
- Chine** Le 16 mai, 507 kg d'ivoire brut d'origine africaine coupé en morceaux de 1 m de long ont été saisis par les douaniers à Shenzhen, près de Hong Kong. L'ivoire se trouvait dans un camion voyageant entre Guangzhou et Shenzhen. Deux personnes ont été arrêtées. Source: Douaniers de Shenzhen. Cité dans: XINHUA, 23 mai 2000.
- Taïwan, province de Chine** Trois défenses d'éléphants pesant 26 kg ont été saisies par le Bureau des douanes de Keelung lors de l'inspection d'un envoi de graines de coco. Source: Bureau des douanes de Keelung. Cité dans: *Society for Wildlife and Nature Newsletter*, Volume 8, No. du 2 juin 2000.
- Vanuatu** Le 24 juin, 67 défenses aux mains d'un Français ont été saisies par l'Autorité Maritime du Vanuatu. Source: Autorité Maritime du Vanuatu. Com. pers., 28 juin 2000.
- Chili** Huit morceaux d'ivoire ont été saisis dans la localité de Los Angeles, Chili, en juin. Source: Servicio Arcola y Ganadero, Chili. Com. pers., mai 2002
- Egypte** Le 12 août, 1441 morceaux de défenses, pesant 1576 kg, ont été saisis à Kom Ombo. Deux Egyptiens et un Soudanais ont été arrêtés pour avoir passé de l'ivoire en fraude du Soudan. Le Ministère de l'agriculture a déclaré qu'il s'agissait de la plus importante saisie d'ivoire jamais réalisée en Egypte. Source: Ministère de l'agriculture. Cité dans: Déclaration du ministère de l'agriculture, 15 août 2000; *Sapa-Associated Press*, 15 août 2000; et com. pers.
- République démocratique du Congo** Un Groupe d'experts des Nations Unies a signalé que 800 kg d'ivoire avaient été trouvés dans un véhicule du Colonel Mugenyi, de la *Uganda People's Defence Force* (UNDF), dans le parc national de la Garamba en août 2000. L'UNDF a nié

cette allégation. Source: Groupe d'experts des Nations Unies, *Army Commander Maj. Gen. Jeje Odongo (UNDF)*. Cité dans: *The Monitor* (Kampala), 13 août 2001.

Zambie La police a saisi 14 morceaux de défenses à bord d'un véhicule voyageant sur la route Mumbwa-Lusaka en direction de Lusaka. Cinq personnes ont été arrêtées. Source: Ryan Chitoba, chef de la police de Central Province Cité dans: *Times of Zambia*, 23 août 2000.

Zambie Entre janvier et juillet, 63 défenses ont été saisies dans le cadre de la campagne anti-braconnage; 700 braconniers ont été arrêtés et 239 armes à feu confisquées. Source: Henry Mwima, *Zambian Wildlife Authority*. Cité dans: *Times of Zambia*, 29 août 2000.

Egypte Le 15 septembre 2000, 2 morceaux d'ivoire ont été confisqués. Source: Douaniers égyptiens. Com. pers.

Zambie Entre octobre et décembre 2000, 93 défenses ont été saisies lors d'opérations anti-braconnage. Source: Ministre du Tourisme, Michael Mabenga. Cité dans: *The Post* (Lusaka), 17 mai 2001.

Canada En août, 4400 bijoux en ivoire, valant environ \$75 000, ont été saisis dans un conteneur sur le quai de Halifax. Ces objets, dont des colliers, des bracelets, des boucles d'oreille, de petites sculptures en forme d'éléphant et des personnages de Walt Disney, avaient été importés de Bremmerhaven, Allemagne. Se fondant sur le connaissance, les douanes pensent que ces objets venaient de Hong Kong et étaient destinés à des bijouteries de l'Ontario. Selon Les Sampson, coordonnateur de la section de lutte contre le commerce des espèces sauvages d'Environnement Canada, il s'agit de la plus grosse saisie d'ivoire jamais enregistrée au Canada. Source: Douanes et agents d'Environnement Canada. Cité dans: *Halifax Herald*, 1^{er} décembre 2000 et *Canada News*, 1^{er} décembre 2000.

Etats-Unis d'Amérique En janvier, 72 sculptures en ivoire, évaluées à plus de USD 200.000, ont été saisies dans un envoi arrivant à l'aéroport international John F. Kennedy à New York, en provenance de Côte d'Ivoire. Elles étaient entièrement recouvertes d'une laque sableuse imitant la pierre. Un Ivoirien a été déclaré coupable de contrebande et condamné à un jour et un an d'emprisonnement. Source: *U.S. Fish and Wildlife Service, U.S. Customs Service*. Cité dans: Communiqué de presse du *U.S. Fish and Wildlife Service*, 9 août 2000.

Afrique du Sud Saisie de huit défenses d'éléphants aux mains de cinq habitants de Pretoria qui ont été arrêtés. Source: *South African Police Service's Endangered Species Protection Unit*. Cité dans: *The Pretoria News*, 12 septembre 2000.

Chine En octobre, saisie de 25 morceaux d'ivoire africain, pesant 123 kg, aux mains d'un voyageur à l'aéroport international de Pudong, en provenance du Bénin via le Mexique. L'homme a été reconnu coupable et condamné à 6 années d'emprisonnement et à une amende de 50 000 yuans (environ USD 6000). Source: Douaniers de Shanghai et the Shanghai No.1 Intermediate Court. Cité dans: *Xinhua*, 30 août 2001.

Cameroun. Pas moins de 42 défenses ont été saisies par des fonctionnaires du Ministère de l'environnement et des forêts, dans le parc national de Lobeke; il s'agit de la plus grosse saisie jamais signalée dans la région. Six autres défenses ont été saisies dans le nord du parc. Source: M. Leonard Usongon, WWF, Directeur de projet à Lobeke. Cité dans: *The Independent* (Bangladesh), 13 novembre 2000.

Kenya Le 11 décembre, confiscation de 16 défenses aux mains de six ex-gardiens du *Kenya Wildlife Service*, reconvertis dans le braconnage, lesquels ont tous été arrêtés. Source: John Wanguku, *Kenya Wildlife Service*. Cité dans: *Panafrican News Agency*, 12 décembre 2000.

Etats-Unis d'Amérique En 2000, les objets en ivoire suivants ont été saisis à leur arrivée aux Etats-Unis: 96 bijoux, 170 sculptures (sans compter les sculptures mentionnées ailleurs dans ce document), 12 morceaux d'ivoire, 2 dents, 1 trophée et 17 défenses. Source: *U.S. Fish and Wildlife Service, Law Enforcement Division*, analyse de *The Humane Society of the United States*.

Namibie En 2000, 43 défenses ont été saisies par le gouvernement; dont 16 pesait 73,55 kg au total, le poids des autres défenses n'ayant pas été enregistré. Source: *Namibian Police Protected Resources Unit*. Cité dans: Rapport de cette Unité.

3.3.2 Cas de chasse illicite

Résumé sur les cas de chasse illicite * signalés entre le 1 ^{er} janvier 2000 et le 30 avril 2002	
Nombre d'éléphants d'Afrique abattus illicitement	965
Nombre d'éléphants d'Asie abattus illicitement	39

* Les cas de chasse illicite résultant de conflits entre l'homme et l'éléphant ne sont pas compris dans ces chiffres sauf lorsque les défenses ont été récupérées. Ces chiffres correspondent aux cas décrits ci-après.

2002

Namibie Un éléphanteau a été abattu illicitement à Khorixas le 11 février 2002. Source: *Namibian Police Protected Resources Unit*. Cité dans: Rapport de cette Unité.

République démocratique du Congo Des villageois vivant au bord de la route Adama-Bili, au nord du pays, ont indiqué que dans la zone s'étendant jusqu'à 150 km de la frontière avec la République centrafricaine, tous les éléphants avaient été éliminés par des bandes de braconniers basés dans ce pays, qui ont abattu 500-1000 éléphants ces trois dernières années. A la mi-mars 2002, des villageois ont signalé qu'ils avaient aperçu deux caravanes de dromadaires menées par des bandes de braconniers du nord du Soudan, à Banangi, République centrafricaine (55 km au nord de Zemio), qui allaient vers le sud en direction de Gwane et Ango, en République démocratique du Congo, et qui braconnaient en route. Ces bandes arrivent chaque année à la fin de la saison sèche. Elles vendent de la viande d'éléphants aux populations locales et gardent l'ivoire. Source: Karl Amman. Cité dans: *Report to Save the Elephants*, 28 mars 2002.

Zimbabwe En mars, 7 éléphants ont été abattus par des braconniers. Cité dans: *The Harare Herald*, 29 avril 2002

Kenya Le 28 mars 2002, 10 éléphants ont été abattus par des braconniers dans le parc national de Tsavo East. Les défenses ont été tranchées et enterrées 1 km plus loin. Les braconniers ont été retrouvés par le *Kenya Wildlife Service*, qui en a abattu un. Les défenses ont été retrouvées. Le braconnier abattu était en possession de documents indiquant qu'il venait de Somalie. Source: *Kenya Wildlife Service (KWS)*. Cité dans: Communiqué de presse du KWS, 18 avril 2002.

Kenya Entre le 18 février et le 18 avril, 5 éléphants ont été abattus par des braconniers dans le district de Samburu. Les défenses ont été retrouvées par le *Kenya Wildlife Service*. Les

braconniers étaient des habitants de la région. Source: Kenya Wildlife Service (KWS). Cité dans: Communiqué de presse du KWS, 18 avril 2002.

Zimbabwe En avril 2002, un éléphant a été abattu près d'un gîte touristique à Chewore par des braconniers conduisant un véhicule volé. Source: Police du Zimbabwe. Cité dans: *The Harare Herald*, avril 29 2002

Kenya Le 28 avril, 4 braconniers ont été abattus lors d'un échange de coups de feu avec des gardiens dans le parc national de Tsavo East. Source: Kenya Wildlife Service. Cité dans: *SAPA-AFP Press Report*, 28 avril 2002.

Zimbabwe Entre le 1^{er} août 2001 et 23 mai 2002, 5 éléphants ont été abattus par des braconniers dans la zone de conservation de Save Valley, où plusieurs ranches sont des zones interdites, au sujet desquelles aucune information n'est disponible. Ces 5 éléphants doivent donc être considérés comme un chiffre minimum. Source: *Save Valley Conservancy*. Cité dans: *Crime Statistics Update*.

2001

Inde En février, 5 éléphants mâles ont été abattus dans la réserve de tigres de Corbett par des braconniers utilisant des clous empoisonnés. Les défenses avaient été découpées à la tronçonneuse. Sources: Vivek Menon, *Wildlife Trust of India*; B.S. Koshiyari, Ministre en chef de l'Uttaranchal, et Anil Raturi, directeur général adjoint de l'Uttaranchal. Cité dans: *The Times of India*, 13 février 2001 et *The Indian Express*, 14 décembre 2001.

République démocratique du Congo Trois cents éléphants ayant été abattus, il n'en reste plus que 5 dans le parc national de Kahuzi-Biega. Source: Molemba Mbo, Président de l'Institut congolais pour la conservation de la nature. Cité dans: *Panafrican News Agency*, 7 mars 2001. Une étude de la *Wildlife Conservation Society* sur la population d'éléphants du parc national de Kahuzi-Biega a révélé qu'il ne restait aucun éléphant dans ce parc qui en comptait 3600 en 1996. Source: *The Gorilla* (publié par Berggorilla & Regenwald Direkthilfe, Allemagne). Cité dans: *The Saturday Star* (SAPA-AFP), 21 mai 2001.

Cambodge Le 4 août, 2 éléphants ont été abattus par des braconniers qui leur ont coupé leurs défenses. Cet incident a eu lieu à 30 km de la frontière thaïlandaise, près du village d'Anlong Reap. Ben Hammond, conseiller en environnement auprès du Département de l'environnement de Pursat et chargé d'enquêter sur ces actes illicites, a déclaré: «Selon les gardiens, la chasse illicite augmente et est de mieux en mieux organisée, et le nombre d'éléphants et de tigres abattus dans les monts de Cardamom n'a jamais été aussi élevé.»

Selon des informations non vérifiées, deux autres éléphants auraient été abattus dans la région. Source: Ben Hammond, *Department of the Environment* de Pursat. Cité dans: *Phnom Penh Post*, 28 septembre – 11 octobre, 2001.

Kenya En 2001, 38 éléphants ont été abattus par des braconniers dans le nord du Kenya. Source: Kenya Wildlife Service. Cité dans: *The Guardian*, 1^{er} février 2002.

Kenya En 2001, 19 autres éléphants ont été abattus par des braconniers dans diverses régions du Kenya. Source: Données du Kenya Wildlife Service.

Cambodge Entre mai 2000 et octobre 2001, 26 éléphants ont été abattus dans 3 des 24 provinces du Cambodge, dont 2 dans le sanctuaire de faune sauvage de Phnom Samkos, où les gardiens ont entendu des berrissements d'éléphant et des coups de feu le 4 août. Deux jours plus tard, les carcasses de deux éléphants, une femelle et un mâle, ont été retrouvées, sans queue et sans défenses. Source: Hunter Weiler, *Cat Action Treasury*, fonctionnaires du

Département de l'environnement. Cité dans: Reuters, 13 décembre 2001; *The Post*, 10 septembre 2001.

République-Unie de Tanzanie Un grand éléphant mâle a été abattu illicitement le 1^{er} octobre dans l'aire de gibier contrôlée de Lake Natron, à 15 km de la frontière avec le Kenya, par six braconniers qui lui ont enlevé les défenses à la tronçonneuse. Source: *African Wildlife Foundation* (AWF). Cité dans: Communiqué de presse d'AWF, 7 novembre 2001.

République démocratique du Congo Entre août et la mi-novembre 2001, on estime qu'une vingtaine d'éléphants ont été abattus par des soldats du Front de Libération du Congo (mouvement rebelle soutenu par l'Ouganda), stationnés à 120 km au sud-ouest de Bili, RDC. A la mi-novembre, ces soldats ont proposé l'ivoire à des commerçants de Bili. Début décembre, ces soldats sont repartis avec une douzaine de défenses dans l'intention de les exporter par avion de Buta, RDC, vers l'Ouganda. Source: Karl Amman. Cité dans: *Report to Save the Elephants*, 17 janvier 2002.

Inde Le 8 décembre 2001, 2 éléphants mâles ont été tués illicitement (empoisonnés) dans le parc national de Rajaji; leurs défenses avaient été tranchées à la hache. Des empreintes de pas retrouvées dans la boue ont révélé qu'un des éléphants, un mâle sous-adulte, s'était traîné sur ses membres antérieurs sur près de 800 m avant de s'effondrer. Le deuxième éléphant était un mâle de 35 ans. Source: B.S. Koshiyari, ministre en chef de l'Uttaranchal, et Anil Raturi, directeur général de l'Uttaranchal. Cité dans: *The Indian Express*, 14 décembre 2001 et *Environmental News Service*, 10 décembre 2001.

2000

Kenya Huit éléphants ont été abattus dans le parc national de Kora par des braconniers qui ont enterré l'ivoire. Source: *Kenya Wildlife Service*. Cité dans: Communiqué de presse du KWS, 19 janvier 2000 et Reuters, 2 janvier 2000.

Inde Début mars, 2 éléphants ont été abattus dans les réserves forestières de la région de Vasudevanallur. Les défenses ont été découpées à la tronçonneuse et transportées en jeep au Kerala. Quatre braconniers ont été arrêtés. Source: Fonctionnaires du Département des forêts. Cité dans: *Hindu*, 21 mars 2000.

Zimbabwe Entre avril et juillet 2000, 2 éléphants ont été abattus illicitement par des squatters dans la zone de conservation de Save Valley, et leurs défenses ont été coupées. Source: Roger Whittal, dont le ranch se trouve dans la Save Valley. Cité dans: *Electronic Telegraph*, 13 juillet 2000.

Zimbabwe En août, un éléphant a été abattu illicitement dans la zone de conservation de Save Valley; une de ses défenses manquait. Source: Agents de la *Save Valley Conservancy*. Cité dans: *Independent News*, 12 août 2000.

Zimbabwe Quatorze éléphants ont été abattus par une bande de braconniers zambiens dans la vallée du Zambèze en août 2000. Un braconnier a été arrêté et condamnée à trois ans d'emprisonnement mais les autres ont réussi à s'enfuir. Cité dans: *The Harare Herald*, 29 avril 2002

République démocratique du Congo En août, 2 éléphants ont été abattus dans la réserve de faune d'Okapi. Source: Terese Hart, *Wildlife Conservation Society*. Com. pers. 10 août 2000.

Angola Entre juillet et septembre. 30 éléphants ont été abattus dans le parc national de Bicuar. Source: Severino Bango, *Institute for Forest Development*. Cité dans: *Pan African News Agency*, 11 septembre 2000.

Inde Entre octobre et décembre, 3 éléphants mâles ont été abattus dans la réserve de tigres de Corbett. Source: Vivek Menon, *Wildlife Trust of India*. Cité dans: *The Times of India*, 13 février 2001.

Inde Un gros éléphant mâle a été abattu de cinq balles dans la réserve de tigres de Buxa par des braconniers qui ont pris ses défenses. Source: A. Dutta, Secrétaire du *Alipurduar Nature Club*. Cité dans: *Times of India*, 17 décembre 2000.

3.4 Effets réels ou potentiels du commerce

Voir "Justificatif" page 1 de cette proposition.

3.5 Reproduction artificielle à des fins commerciales (hors du pays d'origine)

Inconnu. En captivité, l'éléphant a de la peine à se reproduire et à survivre et n'est pas autonome; la plupart des éléphants d'Afrique se trouvant dans des zoos ont été capturés dans la nature.

4. Conservation et gestion

4.1 Statut légal

4.1.1 National

Certains Etats de l'aire de répartition protègent intégralement l'espèce contre les prélèvements et le commerce; d'autres autorisent la vente d'ivoire et d'autres produits de l'éléphant.

4.1.2 International

Toutes les populations sont inscrites à l'Annexe I de la CITES sauf celles de l'Afrique du Sud, du Botswana, de la Namibie et du Zimbabwe, qui figurent à l'Annexe II (sous réserve des annotations figurant plus haut au point 3.2).

4.2 Gestion de l'espèce

4.2.1 Surveillance continue des populations

La capacité des Etats de l'aire de répartition d'assurer la surveillance continue de leurs populations d'éléphants varie énormément. La base de données sur l'éléphant d'Afrique, tenue par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), comporte des données tirées de recensements des populations d'éléphants effectués à partir de 1976. Les données les plus récentes datent de 1998 (Barnes et al. 1998) (tableau 1).

Le Système MIKE a été accepté par les Parties en 1997 comme méthode de surveillance continue des tendances de la chasse illicite à l'éléphant sur une longue période. Ce projet, qui devrait coûter plus de USD 13 millions, a commencé à être opérationnel en Afrique orientale, centrale et australe, mais n'a pas encore été mis en œuvre en Afrique de l'Ouest ni en Asie. Actuellement, l'Asie ne dispose d'aucun fonds à cet effet et le financement du système MIKE dans son ensemble n'est assuré que pour 18 mois (Nigel Hunter, com. pers. à Paula Kahumbu, *Kenya Wildlife Service*). Même si l'on admet que MIKE ne permettra pas d'établir avec certitude les causes d'une augmentation quelconque de la chasse illicite, il pourrait en fin de compte fournir des données utiles sur les tendances de la chasse illicite. Toutefois, compte tenu de la rareté des données de base disponibles, il faudra recueillir des données pendant plusieurs années. Dans certaines zones où MIKE est en voie d'établissement, les données de base commencent à peine à être recueillies (*ibid.*). En outre, certains Etats de l'aire de répartition ont des difficultés à mettre en œuvre MIKE.

4.2.2 Conservation de l'habitat

Bien qu'elle représente une préoccupation essentielle pour tous les Etats de l'aire de répartition de l'éléphant, la conservation de l'habitat n'est pas une question directement applicable à la présente proposition.

4.2.3 Mesures de gestion

La capacité des Etats de l'aire de répartition de gérer les populations d'éléphants et de réglementer les prélèvements licites varie énormément.

4.3 Mesures de contrôle

4.3.1 Commerce international

Outre la CITES, les mesures de contrôle incluent l'Accord de Lusaka sur la coopération dans la lutte contre la fraude en matière de commerce de faune et de flore sauvages et Interpol.

4.3.2 Mesures internes

Quelques rares Etats de l'aire de répartition, tels que l'Afrique du Sud, possèdent des unités spéciales chargées d'enquêter sur le commerce national et international illicite.

5. Information sur les espèces semblables

L'éléphant d'Asie est inscrit à l'Annexe I de la CITES depuis 1976.

6. Autres commentaires

7. Remarques additionnelles

8. Références

African Elephant and Rhino Specialist Group, 1987. Elephant Population Estimates, Trends, Ivory Quotas and Harvests. Report to the CITES Secretariat from the African Elephant and Rhino Specialist Group. Doc. 6.21, Annex 2, sixth meeting of the Conference of the Parties, Ottawa.

Alexandre, D-Y. 1978. Le rôle disséminateur des éléphants en forêt de Tai, Côte-d'Ivoire. La Terre et la Vie 32: 47-72.

Barnes, R.F.W., G.C.Craig, H.T.Dublin, G.Overton, W.Simons, and C.R. Thouless. 1998. African Elephant Database 1998. IUCN/SSC African Elephant Specialist Group. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK

Bourgoin, P., 1936. Les principaux Animaux de Chasse de l'Afrique Noire. Edition de Bretagne, Lorient.
Bryden, H.A., 1903. The decline and fall of the Southern African elephant. Fortnightly Review 79:100-108.

Burrill, A. and I. Douglas-Hamilton, 1987. African elephant database project. Global Information Database, Case Study Series No. 3. Global Environment Monitoring System, United National Environment Programme, Nairobi, Kenya.

Carroll, R.W., 1988. Elephants of the Dzanga-Sangha dense forest of south-western Central African Republic. Pachyderm 10:12-15.

- Cumming, D.H.M. and P. Jackson (eds.), 1984. The Status and Conservation of Africa's Elephants and Rhinos. International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources, Gland, Switzerland.
- Douglas-Hamilton, I., 1979. African Elephant Ivory Trade - Final Report to the U.S. Fish and Wildlife Service. Typescript.
- Martin, E. 1985. Establishment of African ivory export quotas and associated control procedures. In African Elephants, CITES and the Ivory Trade. CITES Secretariat, Lausanne, Switzerland.
- Martin, E. and D. Stiles. 2002. The South and Southeast Asian Ivory Markets. Save the Elephants, Nairobi and London.
- Mauny, R.A., 1956. Répartition de la grande faune éthiopienne du nord-ouest africain du paléolithique à nos jours. Proc. 3rd Pan-African Congr. Prehistory, pp. 102-105.
- Said, M.Y., R.N. Chunge, G.C. Craig, C.R. Thouless, R.F.W. Barnes and H.T. Dublin, 1995. African Elephant Database. African Elephant Specialist Group, Species Survival Commission, IUCN-The World Conservation Union, Gland, Switzerland.